



Procès-verbal de l'assemblée Générale de la paroisse St.-Esprit

Mercredi 1^{er} mai 2019

Présents : 40 personnes

Excusés : Mme Madeleine Garbani,

Notre vicaire épiscopal M. Ch. Godel, nous souhaite une bonne assemblée.

P.V. : Denyse Lambelet, secrétaire du CP

1. Bienvenue et prière :

A 20h15 précises, Monsieur Renevey, président de paroisse, souhaite la bienvenue en manifestant son plaisir à voir une assemblée aussi nombreuse puis donne la parole à Monsieur l'abbé Rémy Bizimana qui, en ce jour de la Saint Joseph, patron des travailleurs, propose le Notre Père avec une pensée particulière pour les « sans-travail » et les Jeunes en recherche.

L'Assemblée a été convoquée régulièrement tant par la feuille dominicale qu'au fond de l'église avec le PV de 2018 et sur le site web de la paroisse.

2. Approbation de l'Ordre du jour et du P.V. 2018 à main levée et à l'unanimité.

3. Nomination de scrutateurs : pour la 4^{ème} année Monsieur Desarzens et Madame Rimaz Mauel fonctionneront si nécessaire.

4. Rapport du Président du Conseil de paroisse :

En préparant ce rapport d'activités, j'ai d'abord relu celui de l'année dernière. Comme vous venez d'approuver le PV de cette assemblée, avec un score que je qualifierai de soviétique, j'en déduis que vous vous en souvenez. Sinon sachez que ce PV est accessible en tout temps sur notre site internet, site que je vous conseille de consulter régulièrement car nous y mettons, et y mettrons encore davantage d'information à l'avenir, sur la vie paroissiale.

Dans le rapport de l'an dernier, il y avait donc l'énumération de ce que j'avais décrit comme la vision positive de notre communauté, celle du verre à moitié plein. Je constate que je pourrais reprendre ce passage de 15 lignes environ mot pour mot, ce qui prouve que nous avons à être fiers de la marche de notre vie paroissiale et je ne vais pas y revenir.

Je souligne avec plaisir que le rayonnement et l'engagement de notre curé n'est pas pour rien dans cette bonne atmosphère, sans oublier aussi la discrète et précieuse présence de l'abbé Robert. Que tous deux soient remerciés chaleureusement.

Quelques points méritent cependant d'être soulignés :

- le premier repas de soutien organisé en lieu et place de la kermesse a été une pleine réussite.*
- notre chorale a innové en organisant une rencontre familière un dimanche, en lui donnant une touche folklorique très appréciée.*
- l'assistance réjouissante aux célébrations des Rameaux et de Pâques, aux messes des familles ou avec les enfants du catéchisme.*
- une nouvelle dynamique pour veiller au bon état de notre enclos paroissial, à la suite des responsabilités prises par Pierre-André Guillemard.*
- une activité œcuménique avec une célébration commune avec les fidèles de St- Matthieu et l'organisation d'une conférence par l'ACAT (action contre la torture) de St-Laurent-les Bergières en octobre dernier.*
- le très beau et original concert de nos amis du groupe Acapelia très récemment.*
- les remerciements de l'équipe de la Parenthèse pour le beau résultat du marché de Noël toujours bien préparé par Marie-Louise et Fatima.*

Je reprends maintenant l'aspect moins réjouissant de notre vie paroissiale, celle du verre à moitié vide



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-ESPRIT

Boisy 21
1004 Lausanne
CCP 10-17082-2

021 646 57 77
fax 021 646 57 78
paroisse.lausanne.st-esprit@cath-vd.ch

et déjà évoqué l'année dernière également.

- 2 -

Le noyau dur des paroissiens actifs et engagés suscite l'admiration et nous trouvons toujours un soutien désintéressé et précieux. Sans cela nous n'aurions qu'à mettre la clé sous le paillason et fermer boutique ! Mais ce noyau a de la peine à se renouveler ou à s'élargir et nous ne voyons pas émerger une équipe jeune prête à prendre le relai. Ce n'est certes pas une spécificité de notre paroisse, mais c'est un phénomène qui touche beaucoup de mouvements associatifs dans bien des domaines. Notre quartier abrite bien nombre de jeunes familles mais beaucoup émigrent rapidement pour des raisons valables de lieu de travail ou de logement et n'envisagent pas d'y faire carrière. Ceux qui demeurent ont des engagements professionnels dans un climat social exigeant et concurrentiel et ils n'ont pas forcément l'envie ou le loisir de s'engager pour la paroisse.

Je n'ai qu'à me remémorer ma situation personnelle... Mais il y a aussi de frais retraités qui restent ou qui reviennent dans un quartier qu'ils avaient appréciés. Peut-être est-ce là un potentiel à explorer et j'invite chacun d'être vigilant pour repérer des volontés prêtes à s'engager.

Notre trésorier avait attiré votre attention, l'année dernière, sur la dégradation préoccupante de notre situation financière à la suite d'une diminution des revenus et une augmentation des dépenses et sur l'impossibilité d'équilibrer les comptes annuels du ménage paroissial sans faire appel à des réserves. Vous écouterez ses explications mais nous pouvons dire que les mesures décidées l'année dernière ont été mises en place pour éviter l'hémorragie de nos finances. Seulement les effets s'en ressentiront à partir de cette année seulement.

Je mentionne surtout la décision de supprimer l'envoi général du bulletin paroissial, dont les coûts étaient très lourds par rapport à son efficacité réelle.

La gestion courante de la paroisse réserve toujours quelques petites surprises, comme l'interruption brutale de la liaison téléphonique par Swisscom ou les caprices d'une sonorisation à l'église.

Le Conseil de paroisse s'est réuni formellement à 4 reprises, mais bien des points sont discutés régulièrement par contact occasionnel ou téléphonique. Nous avons représenté la paroisse par délégation aux deux séances annuelles de la Fédération, à deux séances du décanat St-Maire, à deux séances de gestion de l'UP, à une réunion des présidents de paroisse lausannois et rencontré les responsables de l'APEMS pour un point de situation.

C'est le moment de remercier particulièrement toutes les personnes qui ont à cœur l'entretien, le service de sacristie et de décoration de l'église. Je voudrais mentionner la lourde tâche de gestion des locations des salles. C'est un travail pas si simple avec la réservation, les encaissements, les cautions, les clés à récupérer, et avant tout la surveillance, les contrôles et les nettoyages périodiques. Merci à Anne-Marie qui prend à cœur cette fonction particulièrement appréciée de nos locataires et... de notre trésorier ! Remerciements aussi aux responsables des groupements Vie Montante et Chorale, aux chanteurs, organiste et directeur, au service de couture qui a un succès très apprécié aussi. Un grand merci à notre secrétaire paroissiale dont les vendredis matin sont plutôt stressant avec les feuilles de chant, les feuilles dominicales, les visites des locataires du week-end pas toujours agréables etc.

Enfin je remercie les membres du Conseil pastoral et bien sûr mes collègues du Conseil de paroisse qui prennent sans hésitations et compétence leur responsabilité.

Merci de votre attention.

Pas de question ni de commentaire.

5. Rapport du Curé :

Chères paroissiennes, chers paroissiens, Monsieur le Président, nous voici encore réunis pour l'assemblée générale de notre paroisse.

Mon intervention sera centrée sur les remerciements et quelques propositions qui aideraient notre paroisse à rayonner davantage.

A ma quatrième assemblée générale dans cette paroisse, j'aimerais vous remercier, vous tous qui rendez possible le travail pastoral dans notre communauté.



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-ESPRIT

Boisy 21
1004 Lausanne
CCP 10-17082-2

021 646 57 77
fax 021 646 57 78
paroisse.lausanne.st-esprit@cath-vd.ch

D'abord les membres des deux conseils : celui de paroisse et celui de la pastorale. C'est grâce à vous que toute organisation est possible. Votre engagement est primordial pour nous.

- 3 -

La chorale qui est le noyau le plus dynamique de l'animation liturgique. Chers choristes, vous nous aidez à rendre possible l'adage de Saint Augustin : « qui chante prie deux fois. »

Comme vous le savez, j'aime faire participer les enfants à la liturgie de dimanche comme servants de messe ou comme lecteurs. Dans ce cadre, permettez-moi de remercier certaines personnes qui aident nos enfants dans cette activité ou dans la catéchèse en générale. Leur service est discret mais très important pour l'avenir de notre Eglise. Ici je cite uniquement les noms de ceux qui habitent sur notre paroisse : Maria Angelini au 3 et 4P (les enfants de 6, 7 ans qui commencent la catéchèse), Rita Guillemard qui est ma collègue en 6P (les enfants qui se préparent à la première communion, la plupart d'entre eux vous les voyez dimanche quand ils servent la messe), Irina Brant en 7P et 8P (deux ans qui préparent les jeunes à la confirmation). J'aimerais remercier, également, d'autres personnes qui leur apprennent des chants ou leur apprennent à animer la messe avec les instruments de musique modernes : Denyse Lambelet, Madeleine Galbani, Véronique Surju, Clotilde Louys, Jean-Jacques Privet, Pierre-André Guillemard et Mr Toan. Nos sacristines qui habillent nos enfants de cœur : Anne-Marie Haymoz, Marie-Jeanne Genoud, Monique Babic et Cécile Aeby. Pour les BEAS (Baptême des enfants en âge de scolarité), il y a Colette Voirol et Madeleine Garbani. L'abbé Robert m'aide aussi pour confesser ces enfants. Je souhaite exprimer mes remerciements pour votre implication dans l'intégration de ces nouvelles familles. Beaucoup de personnes nous ont encouragés à continuer cette bonne pratique de faire participer les enfants dans la liturgie. Même leurs parents sont contents.

Notre paroisse a quelques atouts que les autres paroisses n'ont pas. Ici, j'aimerais citer l'apéro du dimanche qui nous aide à garder un bon climat de convivialité et de sociabilité. Je remercie vivement Anne-Marie Haymoz qui a initié cette pratique. Il faut savoir qu'il y a pas mal de divergences ou même des problèmes qui se règlent au tour d'un apéro. Je vous exhorte d'inviter à l'apéro toutes les familles et personnes nouvelles dans nos assemblées afin de les intégrer pleinement dans notre communauté.

Le rayonnement des fidèles de notre paroisse va au-delà des structures paroissiales. Vous savez peut-être que certains membres de notre chorale animent les messes dans des maisons de personnes âgées. C'est un apostolat qui est très bien apprécié par les résidents des EMS. J'en suis le témoin car je préside certaines de ces célébrations à Béthanie. Ici, je souhaite exprimer mes remerciements à l'équipe de Jean-Jacques Privet qui se charge de cette organisation. Dans ce cadre, il y a les pousseurs de lit, notre chorale qui chante les messes radiodiffusées à la Basilique, des personnes qui rendent visite et apportent la communion aux malades, et beaucoup d'autres services discrets mais très importants dans la vie de l'Eglise.

J'ai souligné quelques points positifs qui font marcher la pastorale de notre paroisse, mais j'aimerais évoquer quelques points qui méritent un changement ou une autre organisation. Il y a d'abord, le non succès des célébrations pénitentielles et des confessions individuelles pendant les périodes de l'avent et en carême. Ce n'est un secret pour personne, il y a peu de monde qui vient se confesser après ces célébrations. C'est pourquoi, j'ai jugé bon de mettre l'accent sur les samedis de miséricorde à la Basilique et nos paroissiens qui veulent se confesser individuellement peuvent aller là-bas.

La participation du petit nombre de fidèles aux célébrations de la Semaine sainte. Ici je vais dire le triduum pascal (jeudi, vendredi et samedi saint). A mon avis, la solution serait de se répartir les célébrations entre notre paroisse et la celle de St-André.

Sur ces points, nous discuterons lors du conseil pastoral et en équipe pastorale. Mais vous pouvez nous donner vos propositions dans cette assemblée.

Nous sommes à votre disposition.

Commentaire : L'assemblée partage le souci du manque de participants aux cérémonies pascales. Le sujet ne devrait-il pas être discuté en EP afin de pouvoir réunir nos forces à celles de la Paroisse St.-André ? De notre côté nous en serions heureux



6. Rapport de la présidente du conseil de pastorale

En l'absence de la présidente, Madame Garbani, le rapport est lu par Mme Clotilde Louys

- 4 -

Messieurs les abbés, chers paroissiens,

Notre conseil de pastorale s'est réuni, depuis notre dernière assemblée générale du mois d'avril 2018 à 5 reprises.

Actuellement 7 personnes du St-Esprit en font partie, chaque membre de ce conseil représente un groupement de la paroisse. Nous n'avons plus de représentant de la paroisse St-André.

Lors de nos rencontres nous avons évoqués des sujets d'actualités et quelques objets concernant entre autres :

ACAT : une conférence a été organisée dans notre paroisse le mardi 16 octobre avec comme orateur M. Michael Steck, membre de cette association. Il y a eu une très bonne participation de nos paroissiens.

Chorale de jeunes : notre curé a invité un groupe de jeunes de St-Prex pour animer la messe le 9 décembre dans notre paroisse.

Catéchèse :

BEAS - M. Garbani et C. Voirol s'occupent de la catéchèse des enfants en âge de scolarité et qui ne sont pas baptisés. Cette année 5 enfants en font partie, dont 3 de notre paroisse. Ils ont été baptisés à Pâques.

La première communion est prévue le 9 juin avec 7 enfants de notre paroisse.

La journée de fin de catéchèse sera organisée le 23 juin au Centre œcuménique de Cugy.

La confirmation sera célébrée en UP à Notre-Dame le 13 octobre avec 4 enfants de notre paroisse

Noël : un grand merci à Mme Mottet et à ses aides qui ont préparé un magnifique marché de Noël. Encore un grand merci aussi à J.-J. Privet pour la préparation de sa magnifique crèche.

Divorcés – remariés : Nous avons accueilli M. et Mme Dorsaz qui sont venus nous parler de ce sujet lors de la messe du 31 mars, qui a été suivie d'un apéritif où les paroissiens ont pu leur poser des questions.

Célébrations des fêtes : Avent, Noël, Carême et Pâques : Toutes les dates de ces célébrations ont été préparées et discutées ensemble (soupes de carême, chemin de croix, Rameaux, etc).

Commentaires : M. Renevey relève que l'orateur de la conférence de l'ACAT n'était pas M. Michael Steck mais M. Jacques Secrétan, journaliste. M.

7. Rapport du responsable des travaux :

Monsieur Yves Sansonnens nous donne le détail des frais principaux engendrés pour l'entretien de l'église, de la cure et du zoo pour un total de Fr. 14'240.-.

Les dépenses principales ont été :

<i>Réfection du pilier droit de l'entrée</i>	<i>Fr. 1'000.-</i>
<i>Taille des arbres</i>	<i>Fr. 3'750.-</i>



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-ESPRIT

Boisy 21
1004 Lausanne
CCP 10-17082-2

021 646 57 77
fax 021 646 57 78
paroisse.lausanne.st-esprit@cath-vd.ch

Réfection peinture, aménagement et literie

de la chambre du 1^{er} en vue de sa location

Fr. 3'830.-

Marquage des places de parc à louer + clés et gâches

Fr. 1'017.-

Réparation du lave-vaisselle

Fr. 1'034.-

Mise en conformité instal. électrique gde salle

Fr. 1'000.-

à rajouter tous les menu-frais courants tels que l'entretien des brûleurs et de la toiture, petite réparation de l'orgue, contrôle de l'ampli de l'église, réparation d'une colonne de chute, remplacement d'un téléphone, déblai de végétaux, etc..

Commentaires et propositions : Ne pourrions-nous pas prévoir un micro pour les intervenants à l'AG ? D'aucuns se plaignent encore de la sono de l'église alors qu'elle est entièrement neuve depuis ce dernier dimanche des Rameaux et la nouvelle table de mixage à la sacristie est fermée, sous clé. Reste le micro de l'ambon, mais bonne nouvelle : il existe maintenant un micro avec un col de cygne plus long, nous allons nous en occuper tout prochainement.

8. Rapport du trésorier sur l'exercice 2017 :

Monsieur Claude Roessli remet à chacun les comptes 2018 et le budget 2019 avant de les commenter.

Mesdames, Messieurs,

Encore une année difficile. Les recettes ont été affectées par l'abandon de la kermesse. Le repas de soutien organisé en remplacement ainsi que les locations décidées par le Conseil de Paroisse n'ont pu compenser que partiellement ce revenu. Les recettes provenant des paroissiens (quêtes et denier du culte) sont restées stables alors que le subside de la Fedec s'est élevé à CHF 23'932, en hausse de 8%. Au total, les recettes ordinaires se sont élevées à CHF 109'674, en légère baisse de 0,65 % par rapport à 2017.

Les dépenses ont pu être contenues. Elles se sont élevées à CHF 147'009, en baisse de 10,5 % par rapport à 2017. Elles comprennent encore un montant de CHF 16'482 au titre des frais du bulletin paroissial dont le contrat n'est venu à échéance qu'au 31 décembre 2017. . Ndr : les recettes des locations n'ont été enregistrées que depuis le mois d'octobre et il faut noter que les dépenses pour la mise en location des objets ont été supérieures aux recettes

Il a fallu enregistrer une moins-value de CHF 7'078 sur le portefeuille titres.

Pour équilibrer les comptes, le Conseil de Paroisse propose de procéder à une dissolution de CHF 37'000 de la réserve d'exploitation. Le compte de Pertes et Profits boucle ainsi par une perte de CHF 335,32.

Le bilan au 31 décembre 2018, d'un total de CHF 788'308, comprend à l'actif des liquidités et avoirs en banque de CHF 44'287, des créances de CHF 11'589, des titres de CHF 542'431 ainsi que les terrains et immeubles de CHF 190'001. La liquidité a diminué de CHF 26'336 durant l'exercice.

Au passif, les créanciers s'élèvent à CHF 8'568. Le prêt sans intérêts de la Commune de Lausanne est inchangé de CHF 100'000. Les provisions et réserves totalisent CHF 678'689, en diminution de 36'011. Après prise en compte de la perte de l'exercice de CHF 335, le compte de Capital sera réduit à CHF 1'052.

Commentaires : Comment faire diminuer les charges ? ceci est quasiment impossible, mais pour le nouvel exercice il n'y aura plus les frais du bulletin paroissial et les locations courront sur toute l'année, soit env. 10 mois compte tenu des éventuelles interruptions durant l'été.

Pour répondre à une question pertinente, la location d'une chambre, d'un garage et de 7 places de parc rapportent env. Fr. 10'000.- par an. Les dons au fonds de solidarités, grâce aux travaux de couture de Mme Louys, ont laissé env. Fr. 1'708.- pour l'année 2018 dont une partie a été portée au bilan en augmentation du compte de solidarité.



9. Rapport des vérificateurs

MM Lambelet et Meazza proposent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, soit le bilan d'un total de Fr. 788'308.92 et le compte de Perte et Profit se soldant par une perte de Fr. 335.32, de porter la perte en diminution du Capital et de donner décharge au trésorier et aux membres du Conseil de Paroisse.

- 6

10. L'assemblée accepte les comptes et donne décharge aux vérificateurs, au trésorier et au Conseil de Paroisse par applaudissement.

11. Travaux et entretien prévus en 2019 :

La réparation d'une colonne de chute qui coulait dans la cave a déjà été réalisée pour Fr. 2'024.-. Sur demande de M. Sansonnens, l'entr. Cassinotti a présenté un rapport et propose une révision complète des installations sanitaires avec une estimation des coûts d'env. Fr. 50'000.- auxquels il faudrait rajouter les autres corps de métiers intervenants... Ceci demande une réflexion sur un autre niveau, à savoir une enveloppe globale et la valorisation de nos terrains. Il faut encore prévoir pour cette prochaine année les frais de téléphonie engendrés par la migration de l'ISDN en IP pour env. 2'500.- ; au vu de ces frais et en prévision de différentes petites réparations possibles mais non prévisibles nous portons au budget Fr. 15'000.- pour les salles et la cure et Fr. 3'000.- pour l'église.

Commentaires : la question de valorisation ou réparations de notre parc immobilier devrait se prendre maintenant en approchant un bureau technique ou l'architecte de la FEDEC....car, suivant la décision prise il faut compter 8 à 10 ans pour la mise en œuvre de travaux d'importance.

Monsieur Renevey nous explique toutes les tractations qu'il a fallu faire avec Swisscom et Citycâble pour la migration en IP ; après diverses propositions il a opté pour Swisscom.

12. Budget 2019 :

Le résultat prévisionnel montre un résultat meilleur que l'an dernier puisque le résultat prévisionnel de l'exercice montre une perte prévue de moins de la moitié de l'an dernier à 17'200.- recettes en augmentation légère sauf diminution de la réserve d'expl. 113'200.-. Les dépenses dans le même ordre que 2018 sauf bulletin paroissial, les autres postes restent stables. Lors de l'établissement du budget au mois de mars nous n'avions pas connaissance du rapport Cassinotti, raison pour laquelle nous n'avons prévu que Fr. 15'000.- de travaux.

M. Renevey nous rappelle que nous avons reçu un legs d'env. 300'000 qui engendrait un revenu spécial annuel de 15'000 à 20'000.- par année, maintenant nous avons dû en prélever un peu plus, il ne durera donc plus 15 ans ! Ces deux dernières années nous avons mangé env. 90'000.- !

Le budget laissant apparaître un déficit de CHF 17'200.- est accepté à main levée, à l'unanimité.

Commentaire : Comment arriver à un équilibre ? augmenter les recettes... louer plus de places de parc...

Il est temps de penser au repas de soutien.

13. Messe radio-diffusée du 2 juin 2019 : Cath-info et notre paroissien Jean Ducret ont voulu marquer dans notre église le 50^{ème} anniversaire de la création de la CCRT créée dans la villa voisine actuellement propriété de M. Scaramuzzino. A cette occasion nous avons sollicité l'Evêque des médias, Monseigneur de Raemy, qui a accepté de présider cette messe.

Nous organiserons un café-apéritif de paroisse après la messe puis **un repas de soutien** qui sera livré par un traiteur puisque nous ne pourrions pas travailler dans la salle pendant la messe. Il ne peut y avoir aucun bruit qui dérangerait la radio-diffusion !



PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-ESPRIT

Boisy 21
1004 Lausanne
CCP 10-17082-2

021 646 57 77
fax 021 646 57 78
paroisse.lausanne.st-esprit@cath-vd.ch

Ce repas (une paëlla) ouvert à tous mais sur inscription est fixé à Fr. 40.-p/pers. ; seul Monseigneur l'évêque est invité.

14. Election statutaire :

Nous renouvelons le mandat de M. Michel Renevey pour 1 an – **le dernier a-t-il dit** - par applaudissements.

Nous rappelons qu'il est **urgent** de trouver de nouveaux membres pour le Conseil de Paroisse.

- 7 -

La soussignée fait remarquer qu'elle commence également sa dernière année! Il faudrait également un membre au Conseil de pastorale.

15. Election des vérificateurs et d'un suppléant :

MM Marino Meazza et Pierre Angelucci sont nommés vérificateurs et Mme Danielle Desarzens suppléante, par applaudissement.

16. Les **remarques et propositions individuelles** ont été débattues au cours de l'assemblée. Notre secrétaire Monique Rimaz Mauel rappelle la vente des cœurs en chocolat au profit de Pro Filia le 12 mai à l'occasion de la Fête des mères. 4 dames se proposent.

Il est 22h 25 lorsque Monsieur Renevey remercie l'assemblée pour sa belle participation et l'intérêt porté à la vie de notre paroisse. Il propose de continuer le partage de façon non-formelle autour du verre de l'amitié.

Lausanne, le 23 mai 2019/DL